



### Activités à la clinique et dans la communauté

#### Augmentation des taux : revendiquer pour l'aide sociale!

En ce moment, le gouvernement de l'Ontario apporte des modifications au système d'aide sociale (Ontario au travail et Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, « POSPH »). L'initiative multisectorielle et impartiale d'Ottawa « **Campaign Against Cuts to Social Assistance** » ou CACSA vise : 1) à sensibiliser la population aux modifications apportées à l'aide sociale et 2) à militer pour un meilleur système d'aide sociale, **la hausse des taux pour qu'ils correspondent au coût de la vie!** Si vous désirez vous impliquer, veuillez nous envoyer un courriel à [landryl@lao.on.ca](mailto:landryl@lao.on.ca).

#### Transport gratuit pour les bénéficiaires de l'aide sociale!

Plus de 60 organismes et groupes ainsi que des centaines de résidents d'Ottawa **poussent le conseil municipal de faire en sorte que le transport en commun soit gratuit pour les bénéficiaires du programme Ontario au travail et du POSPH.** Inscrivez votre nom sur la requête *Free Transit Ottawa* (FTA) ici : <https://freetransitottawa.ca/free-transit-for-ow-and-odsp-recipient/> et restez à l'affût des activités menées par FTA en consultant son site Web!

#### La ville d'Ottawa a grand besoin de logements abordables!

ACORN Ottawa, un organisme communautaire, revendique pour la disponibilité de logements abordables pour les personnes à revenu faible ou moyen de notre ville. Consultez la page Facebook de l'organisme afin de connaître ses initiatives et d'y participer!  
<https://www.facebook.com/OttawaACORN/>

### À notre sujet

*Services juridiques communautaires d'Ottawa* est une clinique juridique communautaire et indépendante à but non lucratif.

**Nous offrons aux personnes de la ville d'Ottawa qui touchent un faible revenu des services juridiques gratuits dans les domaines suivants :**

- Le droit des locataires (p. ex. : problèmes liés aux subventions et aux expulsions)
- Le droit de l'immigration et des réfugiés
- L'aide sociale (par exemple : Ontario au travail, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et Programme d'indemnisation des accidents de travail)

**Nous travaillons vers des solutions à l'injustice et à la pauvreté en misant sur le développement communautaire !** Nous œuvrons étroitement avec des partenaires, des organismes communautaires et des groupes dans la ville d'Ottawa pour résoudre des problèmes visant les personnes à faible revenu. Des revenus raisonnables et des logements abordables en sont des exemples.

**JOIGNEZ-VOUS À NOUS !**

### Mises à jour juridiques

#### Combien est-ce que mon loyer peut augmenter pour l'année 2022 ?

Le taux d'augmentation des loyers pour 2022 est fixé à **1,2 %**. Votre propriétaire ne peut pas augmenter votre loyer de plus que 1,2 % sans demander la permission à la Commission de la location immobilière. Il se peut que vous receviez un avis d'augmentation de loyer en 2021, mais l'augmentation prendra effet au plus tôt le 1er janvier 2022, car le taux annuel d'augmentation des loyers pour 2021 est 0 %. Autrement dit, les loyers sont « **figés** » du 1er janvier au 31 décembre

2021. **Il y a cependant des exceptions à cette augmentation.** Certains logements, tels que des logements subventionnés et certains nouveaux logements, ne sont pas assujettis au taux de 0 % pour l'année 2021.

Pour obtenir des informations détaillées sur les augmentations de loyer, y compris si cette directive s'applique à votre situation, consultez le site Web « **Justice pas-à-pas** » ou communiquez avec nous par téléphone pour fixer un rendez-vous si vous avez besoin de conseils juridiques.

## Le saviez-vous ?

### Les locataires s'organisent !

Savez-vous que vous avez le droit d'organiser une association ou un syndicat de locataires pour votre immeuble ? Votre propriétaire n'a pas le droit d'empêcher les locataires de participer à une association de locataires ou d'en former une.

La « Federation of Metro Tenants' Association » peut aider les locataires à organiser une association de locataires, à la maintenir et à la faire grandir ! Consultez le site Web de l'Association, ainsi que sa **boîte à outils** à [www.torontotenants.org](http://www.torontotenants.org)

### ✕ Élections prochaines en 2022 !

Inscrivez ces dates à votre calendrier afin de rester au courant des deux élections suivantes :

- Une élection provinciale [Ontario] prévue au mois de juin.
- Une élection municipale aura lieu à Ottawa prévue au mois d'octobre.

Vous ignorez qui est le conseiller municipal ou votre député provincial? Jetez un coup d'œil aux outils suivants :

- Trouver son quartier [Ottawa]  
<https://app.ottawa.ca/wardlookup/wardSearch.jsf?lang=fr>
- Trouver sa circonscription électorale [Ontario]  
<https://www.elections.on.ca/fr/resource-centre/electoral-districts.html>

  Restez à jour concernant **les dernières nouvelles concernant la défense des droits en matière de logement abordable** grâce au *Centre ontarien de défense des droits des locataires* en cliquant ici : <https://www.acto.ca/accueil/>

## Vous avez besoin des informations juridiques ?

**Justice pas-à-pas** fournit des informations pratiques sur les problèmes juridiques les plus courants pour les résidents de l'Ontario, y compris :

- des informations pas-à-pas pour vous aider à régler vos problèmes légaux
- des outils pratiques comme des listes de contrôle, des formulaires à remplir et des guides individuels
- des informations sur les services sociaux et juridiques dans toute la province
- un service de clavardage en direct et une assistance par courrier électronique

### Visitez le site Web :

<https://stepstojustice.ca/fr/a-propos-justice-pas-a-pas/>

## Comment vous impliquer et communiquer avec nous

### Devenir membre de la clinique juridique ?

Nos membres font en sorte que nous restions en contact avec notre communauté et les personnes que nous desservons. Nos membres reçoivent régulièrement des communications et peuvent effectuer du travail bénévole dans le cadre de nos projets de développement communautaire, assister à l'assemblée générale annuelle, voter pour le conseil d'administration, et ils peuvent également siéger au conseil d'administration. Toute personne de 18 ans et plus, qui vit ou travaille à Ottawa, peut devenir membre. L'adhésion est gratuite ! Le statut de membre est valide pour trois ans et doit ensuite être renouvelé.

Vous trouverez notre formulaire d'inscription sur le site Web à : <https://www.clsottawa.ca/fr/a-propos-de-notre-clinique-juridique/adhesion/> . Veuillez retourner votre formulaire rempli par la poste à : Services juridiques communautaires d'Ottawa, 1355, rue Bank, bureau 406, Ottawa (Ontario) K1H 8K7 | ou par télécopieur au : 613 733-0401

### **Comment participer aux activités de défense et de développement de la communauté avec la clinique ?**

Si vous désirez en apprendre davantage sur nos activités actuelles ou pour y participer, veuillez nous envoyer un courriel à [landryl@lao.on.ca](mailto:landryl@lao.on.ca) et nous faire connaître les sujets qui vous intéressent !

### **Comment puis-je communiquer avec la clinique pour obtenir des services juridiques ?**

Nous communiquons habituellement par téléphone pour la prestation de services en raison de la pandémie de COVID-19. Veuillez téléphoner l'un de nos trois sites et nous retournerons votre appel dès que possible : (1299 Richmond Rd) 613 596-1641 • (1355, rue Bank, bureau 406) 613 733-0140 • (1 Nicholas, bureau 422) 613-241-7008

---

**Suivez-nous en ligne à <https://www.clsottawa.ca/fr/>**

**Soyez notre ami ou suivez-nous sur Facebook à <https://www.facebook.com/OttawaLegalClinic/>**

\*\*\*

**Annexe : Fiche de conseils destinée au locataire !**